

Communication aux élèves et parents 27/04/2021

Suite aux annonces ministérielles et aux préconisations en vigueur, vous trouverez ci-dessous l'organisation pédagogique pour la période du mois de mai (du 3 mai au 30 mai). Cette organisation répond à l'équilibre indispensable entre sécurité sanitaire et continuité pédagogique ; elle tient compte des échéances d'examens et des départs en stage des élèves. Nous avons également été attentifs au calendrier complexifié par les jours fériés et la fin d'année qui s'annonce.

1. Organisation pédagogique pour la période du 03/05 au 30/05 :

CLASSES/NIVEAUX	Semaine du 3/5	Semaine du 10/5	Semaine du 17/5	Semaine du 25/5
2 ^{de} GT	Présence au lycée de 13h à 18h	Présence au lycée de 8h à 13h	Présence au lycée de 13h à 18h	Présence au lycée de 8h à 13h
1 ^{ère} GT	Présence au lycée de 8h à 13h	Présence au lycée de 13h à 18h	Présence au lycée de 8h à 13h	Présence au lycée de 13h à 18h, devoir commun français le 26 AM
Tle GT	Présence au lycée de 8h à 13h (épreuves communes les 5 et 7/5 matin, révisions les AM)	Présence au lycée journée entière		
3 ^{ème} PM	Présence au lycée journée entière	Présence au lycée journée entière		Stage en entreprise
2Pro, 1Pro, TPro, CAP, MC	Présence au lycée journée entière. Stages en entreprise maintenus selon calendrier initial			
BTS 1 ^{ère} année	Présence au lycée journée entière	Cours à distance	Présence au lycée journée entière sauf départ en stage pour certains selon calendrier initial	
BTS 2 ^{ème} année	Présence au lycée journée entière du 3 au 6/5. Révision le 7/5	Examens à partir du 10/5		
DCG, IMRT, CPGE	Présence au lycée journée entière sauf départ en stage pour certains selon calendrier initial ou examens			
UPE2A, ULIS	Présence au lycée journée entière avec adaptation selon la classe fréquentée			

Attention, les classes virtuelles sur les temps à distance seront à l'appréciation des professeurs qui seront également mobilisés sur le lycée en présentiel. Le logiciel Pronote sera à jour prochainement.

- Organisation accueil élèves** : les élèves internes seront pris en charge en études, au CDI ou en salle informatique par la vie scolaire sur les demi-journées libérées pour assurer leur travail personnel. Un accueil sera également possible pour les élèves transportés qui souhaiteront rester au lycée après inscription à la vie scolaire.
- Organisation des examens** : les examens sont maintenus conformément au calendrier initial. **Attention, des examens en cours de formation pourront être programmés sur des périodes hors cours au lycée.**
- Nous renouvelons nos recommandations de grande vigilance sur les gestes barrières et le respect des différents protocoles** : lavage des mains, port du masque, distanciation physique, temps du repas, aération, attention aux symptômes et aux signes de contamination. Il est de l'intérêt de chacun de poursuivre la scolarité dans les meilleures conditions et de respecter scrupuleusement les protocoles et organisations.

Bon courage à tous et restez prudents.

Le proviseur